

2022/41

## DÉPARTEMENT DE L'YONNE

## EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération	Qui ont pris part au vote
8	13	10	10

Séance du 13 juin

Convocation 10/06/2022

L'an deux mil vingt-deux, le 13 juin

Date d'affichage 10/06/2022

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : C. DECUYPER – E. TRESCARTES – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICIAO – F. EUSTACHE – P. LAMY-BOYET – S. CIOLEK – C. GREGOIRE – H. CAPPELLAZZI

Absents ayant donné pouvoir : C. BLARDAT-KATOUI a donné pouvoir à C. DECUYPER – C. GUILLAUME a donné pouvoir à P. LAMY-BOYET

Absents excusés : P. BARDEL – W. COLAS

Absents : A. DEGUY

Secrétaire : P. LAMY-BOYET

**TRANSPORT SCOLAIRE DU MIDI ANNEE 2022/2023 : CHOIX DU PRESTATAIRE**

La Commune a procédé à une consultation pour choisir un prestataire pour le transport scolaire du midi. Trois entreprises ont été sollicitées et deux ont remis une proposition.

- TRANSARC
- PRET A PARTIR
- TRANSDEV

Deux ont répondu, les tarifs proposés sont les suivants :

- PRET A PARTIR : 74€ TTC par jour
- TRANSDEV : Ne peut pas assurer le transport par manque de chauffeur

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de retenir l'entreprise PRET A PARTIR au prix de 74€ TTC pour le transport scolaire du midi année 2022/2023,

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire  
Catherine DECUYPER

